

# LE PHARE

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL  
DU HAVRE NORMANDIE  
DIRECTION FOUAD BOUSSOUF

## — APPEL À PROJETS ACCUEIL-STUDIO 2023 —

Dossier à rendre avant le 17 juin 2022

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et suite à sa nomination par le Ministère de la Culture, Fouad Boussouf a pris la direction du Phare pour déployer son projet intitulé « Enchanter le quotidien ».

Son ambition première est de servir un lieu, une ville, un territoire, pour que s'ouvre une nouvelle dynamique de soutien à la création chorégraphique contemporaine.

Le Phare est un lieu ressource pour les artistes du champ chorégraphique. Grâce au dispositif de l'accueil-studio, il accompagne chaque année la création de plusieurs projets chorégraphiques.

Son accompagnement peut se présenter sous différents aspects :

- **soutien financier** variable en fonction de la création concernée ;
- **mise à disposition d'un studio** de répétition pour une résidence de création ;
- **soutien logistique** (hébergement) **et/ou technique** pendant la résidence.

Les résidences proposées sont ponctuées d'ouvertures publiques permettant aux artistes de partager avec le public leur processus de création.

En tant que pôle de référence pour la création chorégraphique contemporaine, Le Phare sera vigilant dans ses attributions à soutenir :

- \* des artistes émergents et confirmés ;
- \* locaux, nationaux et internationaux ;
- \* représentants des esthétiques et formes variées ;
- \* tout en travaillant à un équilibre entre artistes femmes et hommes.

Pour les demandes d'accueils-studio 2023, nous vous remercions de nous envoyer par e-mail à [contact@lephare-ccn.fr](mailto:contact@lephare-ccn.fr) et à l'attention de **Fouad Boussouf**, vos dossiers complets comprenant :

- \* un dossier sur la compagnie et la création objet de votre demande ;
- \* un budget prévisionnel de création ;
- \* un calendrier de répétition, de création et éventuellement d'exploitation ;
- \* les liens internet vers les captations vidéo de vos dernières créations (YouTube et Vimeo uniquement) ;
- \* les calendriers de tournées 2021/2022 et 2022/2023.

**La date de réponse est fixée à septembre 2022.**

Vous pouvez retrouver sur le site de [l'Association des Centres chorégraphiques nationaux](#) les informations concernant les modalités de fonctionnement des accueils studio de l'ensemble des CCN, et consulter directement en ligne [la charte de l'accueil-studio](#). **Plus d'informations auprès du Phare au 02 35 26 23 00.**